

En Bref cette semaine

Climatologie : Conditions climatiques plus sèches cette semaine et la semaine à venir

Choux :

Mouche du chou : Pas de 2ème vol en vue

Pucerons : Quelques foyers de pucerons cendrés

Artichaut :

Pucerons : Quelques rares foyers de pucerons noirs, pucerons verts en régression

Teigne : Présence fréquente mais faible abondance.

Auxiliaires : Momies et mycoses essentiellement.

Mildiou : Absent

Oignon-échalote :

Mildiou : risque de contamination en période humide

Ail :

Rouille : Présence à surveiller

Salades :

Pucerons : Vols abondants

Noctuelles gamma : Pas de nouvelles pontes observées, vols plus faibles

Sclerotinia : Présence forte sur séries en récolte

Carotte et céleri :

Mouche de la carotte : Vol en baisse

Mouche du céleri : Forte pression

Informations climatiques :

Une période plus sèche fait suite à 2 semaines très humides ce qui permet un assainissement de la situation sanitaire. Remonté des températures et vents modérés de secteur est.



Dédragage hydraulique des artichauts (Photo CA BZH)



Choux

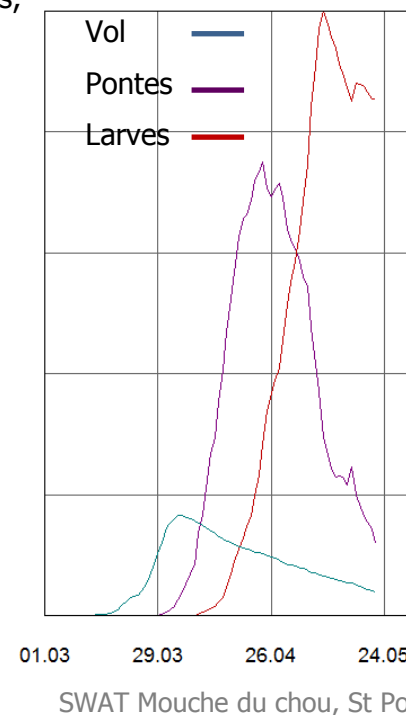
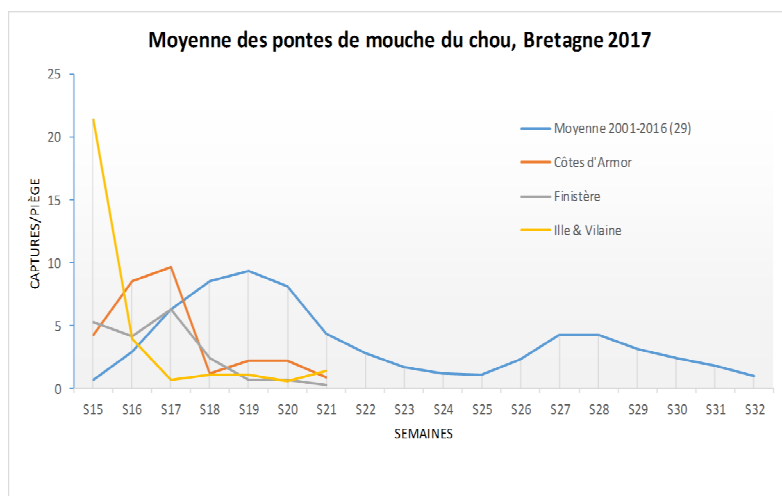
Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Prévision et évaluation du risque : Risque faible

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles	0.9 œuf/piège en moyenne. Aucune parcelle au dessus du seuil de 1 œuf/piège/jour.	➡
Finistère	11 parcelles	0.3 œuf/piège en moyenne. aucune parcelle au dessus du seuil. Quelques foyers de pucerons cendrés dans 4 parcelles sur 11, 10-15% de pucerons momifiés	➡
Ille & Vilaine	5 parcelles	1.5 œufs/piège, aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque, forts dégâts de pigeons sur certaines parcelles	➡

Le premier vol est terminé dans le nord Bretagne (Conforme au modèle SWAT). Le vol cette année a été plus précoce de 2 semaines, et d'une intensité moyenne.

Des risques sont malgré tout persistants sur crucifères racines.



Artichauts de 2eme année ou +

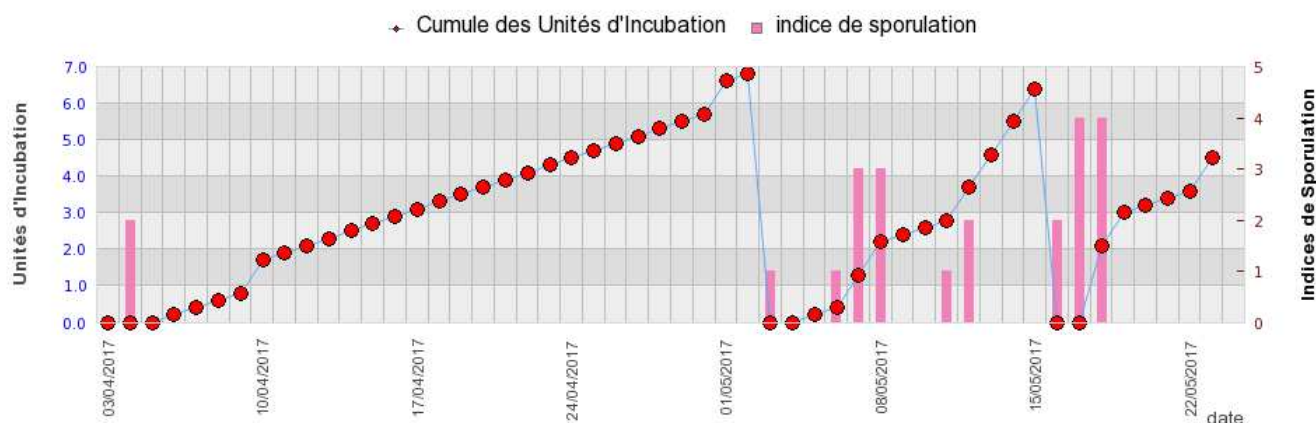
Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles fixes	Présence de colonies de pucerons noirs sur têtes sur 2 parcelles sur 6. Pas ou peu de pucerons verts. Présence plus importante de syrphes et de punaises anthocorides.	
Finistère	18 parcelles fixes	Peu de pucerons noirs(1 foyer significatif dans 1 parcelle). Pucerons verts en fort déclin avec une action significative des micro hyménoptères et des punaises anthocorides. Quelques teignes dans 1 parcelle sur 4, sans conséquence notable.	

Pucerons noirs (*Aphis fabae*) : En régression. Quelques parcelles en montaison ou en récolte touchées dans les Côtes d'Armor et dans le Finistère.

Pucerons verts : Extinction progressive sous l'action des punaises anthocorides et des micro hyménoptères.

Mildiou : Quelques tâches. Le modèle MILART indique le développement d'une 3eme génération de la maladie. Le risque d'apparition des tâches se précise.

Evolution de l'incubation et périodes de sporulations



MiLART : Suivi des périodes de sporulations possibles (En rose), ainsi que leur intensité probable (Indice de 1 à 4) et des incubations (points rouges). 1 cycle de la maladie est atteint pour 7 unités d'incubation. 3 cycles successifs sont au minimum nécessaire à l'expression de la maladie. Cependant, le modèle ne précise pas l'existence d'un inoculum initial. Le risque est donc en général surestimé.

Echalote et oignon :

Mildiou (*Peronospora destructor*) : **Risque moyen**

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	5 parcelles fixes (Echalotes bio)	Pas de mildiou observé	

Risque de contaminations sur parcelles non protégées.

Des **spores** sont présentes dans le secteur depuis le 3 mai (détection sur plants non trempés, risque confirmé par MILONI et de récentes analyses du programme Vigispore);

L' épisode humide des 11-12 mai a potentiellement permis des **contaminations** (cf MILONI: contamination le 12 mai et contamination légère le 18 mai): on peut s'attendre à l'apparition de tâches de mildiou en culture fin mai / début juin: en effet, le cycle dure de 15 à 20 jours selon la température du moment.

Les parcelles les plus végétatives, abritées des vents dominants, sont plus à risque.

Ail :

Rouille (*Puccinia allii*) : **Risque moyen**

Présence significative en parcelles bio en raison de conditions chaudes et humides (29 et 56) .

Poireau :

Mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*) : **Risque moyen à fort**

La mouche *Phytomyza* est un ravageur présent sur l'ensemble des Alliées (ciboulette, oignon, poireau, ail, échalote). Les dégâts affectent surtout le poireau mais aussi les autres *Allium*.

On observe deux périodes de vol par an des mouches adultes, d'avril à juin et de septembre à novembre. Chaque vol présente un pic d'intensité. Quelques jours après leur émergence, les mouches femelles pondent dans les feuilles des plantes. Les asticots qui naissent creusent des galeries (mines) dans le fût ou dans le bulbe, avant de se métamorphoser en pupes brunes d'environ 3,5 mm. Les pupes restent alors dans la plante jusqu'à l'émergence des prochains adultes.

Des attaques sont actuellement signalées dans le Morbihan.



Rouille de l'ail

(Source : Phytopathology.net)

Salades :

Pucerons : sur séries débâchées ou non bâchées, vols toujours en cours (29 et 56). Parfois de petites colonies.

Noctuelles gamma : Pas de nouvelles observations de pontes cette semaine, les vols restent également modérés.

Sclerotinia (*S. sclerotiorum* et *S. minor*) : Très fréquent sur les séries implantées en avril (Jusqu'à 50%), débâchage fortement conseillé aux 1ers signes de dégradation.

Collemboles aquatiques : Petits insectes noirs (1-2mm), ne provoquent pas de dégâts directs sur les cultures, mais peuvent les envahir suite à un épisode humide, ou une irrigation. Eviter le maintien de flaques dans ou en bordure des parcelles, arrosage modéré, voir assèchement des secteurs touchés dans le cas des tunnels.

Mildiou (*Bremia lactucae*) : Non présent dans le nord Bretagne, des signalements dans le Morbihan.

Localisation	Cultigroupe	Stade	Pucerons	Limaces	noctuelle	Botrytis	Sclerotinia	Mildiou	Gros ravageurs
Santec(SJ)	Chicorée	récolte	0	0	0	0	0	0	0
Santec(Poul)	Laitue beurre	1/2 P	0	0	0	0	0	0	0
Roscoff(GDM)	Iceberg	récolte	1	0	0	2	3	0	0
Plouenan (Pen)	Iceberg	récolte	1	0	0	2	3	0	0
Plouenan (Ker)	Iceberg	4F	0	0	0	0	0	0	1
Sibiril(Mog)	Iceberg	récolte	0	0	0	3	3	0	0

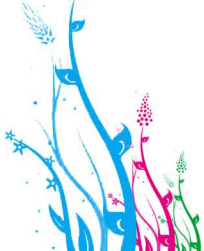
Suivi salades Semaine 19, Notation-0 : absence, 1 : présence légère, 2 : présence, 3 : perte économique >10%, 4 pertes >25%, 5 non commercialisable.



Collemboles aquatiques (photo CA BZH)



Ponte de noctuelles gamma,
(photo CA BZH)



Carotte et Céleri :

Adventices : Gestion difficile, forte présence d'amarantes, de mercuriales et de ravenelles difficile à gérer

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : Vol en diminution

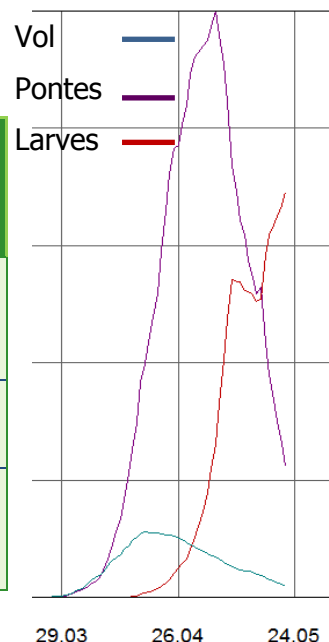
(Seuil de risque : 1 mouche/plaque/semaine)

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolu- tion (7 jours)
Morbihan	3 parcelles	Carnac 0.3 mouche/piège, Sulniac : 2 , Kervignac : 1 , Plouhinec 0	→
Finistère	3 parcelles fixes	Kerema : 0 , Carantec 0.4 , Santec bois : 0.2 .	→
Ille & Vilaine	2 parcelles fixes	St Suliac : 0.5 , St Méloir (bio) : 0.25 , St Coulomb : 0.25 , St Me-loir (LP) : 0.5 , Pleurtuit : 3.25	→

Maintien des bâches nécessaire sur les cultures.

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) : Vol en cours

Le niveau de vol augmente fortement dans le Finistère et en Ille et Vilaine. La mouche pond des larves mineuses qui provoquent le dessèchement du feuillage.



Mouche de la carotte
St Pol, simulation SWAT

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolu- tion (7 jours)
Finistère	3 parcelles fixes	Kerema : 0.4 , Carantec 5.4 , Santec bois : 13 .	→
Ille & Vilaine	5 parcelles fixes	St Suliac : 2 , St Méloir (bio) : 7.25 , St Coulomb : 7.5 , St Me-loir (LP) : 12.3 , Pleurtuit : 10.8	→



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante
Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,
Tel : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE